

Mairie de FORFRY  
77165



Liste des délibérations de la séance du 29 septembre 2022

- 1- **Décision modificative au budget 2022 ;**
- 2- **Subvention éclairage public ;**
- 3- **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées Lecture Publique.**

<u>Nombre de conseillers :</u>		
En exercice :	08	Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 26 septembre 2022, L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre à 18 h 04, le conseil municipal de la commune de Forfry, légalement convoqué, sur une convocation en date du 26 septembre 2022 en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal.
Présents :	06	
Votants :	07	
Absents :	02	

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BON, Maire.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :** Mr BON Alain

Mme BARTHELEMY Valérie, Mr GAVREL José, Mr PIQUAND Nicolas, Mr PIQUAND Sébastien et Mr PROFFIT Charles-Henry.

**Absents :**

Mme VAVASSEUR Cynthia a donné pouvoir à Mr BON Alain.  
Mr PROFFIT Frédéric.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme **BARTHELEMY Valérie**.

Aucune remarque n'étant apporté au compte-rendu de la séance du 7 juillet 2022, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Délibération 15-2022 Décision modificative n° 3 au budget : **Approuvée**

Délibération 16-2022 Subvention éclairage public : **Approuvée**

Délibération 17-2022 Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées Lecture Publique : **Approuvée**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 24.

Le Maire  
Alain BON,

La Secrétaire  
Valérie BARTHELEMY,